

OMAR ALGHABRA, MP
MISSISSAUGA CENTRE

TOWNHALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

DÉPUTÉ OMAR ALGHABRA
MISSISSAUGA CENTRE

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE

CONSULTATION(S)			
Date(s) de la ou des rencontres	Heure et durée (de quelle heure à quelle heure)	Lieu de la consultation	Total de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. 1 ^{er} oct. 2016	De 10 h à 13 h	Living Arts Centre, 4141, Living Arts Drive Mississauga (Ontario) L5B 4B8	Personnes présentes : 140 Bénévoles : 10 Employés : 16
2.			
3.			
4.			
Forme : <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input type="checkbox"/> Micro ouvert <input checked="" type="checkbox"/> Période de questions et de réponses <input checked="" type="checkbox"/> Conférenciers <input checked="" type="checkbox"/> Autre (veuillez spécifier) : 21 tables rondes			
LES SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin : <input checked="" type="checkbox"/>	Changement au mode de scrutin actuel : <input checked="" type="checkbox"/>	Participation électorale : <input checked="" type="checkbox"/>	Accessibilité et inclusion : <input checked="" type="checkbox"/>
Vote obligatoire : <input checked="" type="checkbox"/>	Vote en ligne : <input checked="" type="checkbox"/>	Représentation locale : <input checked="" type="checkbox"/>	Autre (veuillez spécifier et décrire) : <input checked="" type="checkbox"/> Simplicité; sécurité; responsabilisation; égalité; diminution du contrôle exercé par les partis; amélioration de la coopération; sensibilisation des électeurs; mesures pour inciter à voter

QUESTIONS DE DISCUSSION

Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages et lacunes)? Les participants ont-ils l'impression que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)

La majorité des participants (80 sur 93) estime que le système actuel (système majoritaire uninominal à un tour [SMUT]) devrait être remplacé.

Avantages : Facile à comprendre; évite les gouvernements minoritaires; simple aux urnes;

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613-992-3150; télécopieur : 613-947-3089; ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

représentation locale

Lacunes : Ne reflète pas les préférences des gens; favorise le vote stratégique; tous les votes ne comptent pas; crée des gouvernements majoritaires à la majorité des voix; ne tient pas compte des besoins locaux; incite les partis à concentrer leurs efforts sur les circonscriptions où l'électorat est indécis; soutient le bipartisme; faible taux de participation; apathie des électeurs; non représentatif; non démocratique

Quelles sont les alternatives au système actuel qui ont été discutées? Les participants ont-ils déterminé des caractéristiques spécifiques qui leur importent dans un système électoral (p. ex. la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

Autres systèmes	N ^{bre} de votants
Vote alternatif (VA)	17
Représentation proportionnelle mixte (RPM)	48
Scrutin de liste fermée (SL fermée)	4
Vote unique transférable (VUT)	11
Autres : Classement selon les points, représentation proportionnelle fondée sur les points, système hybride	3

Caractéristiques particulières : représentation locale; simplicité; légitimité; proportionnalité; processus démocratique aux termes duquel la participation et la représentation maximales sont atteintes grâce à la possibilité pour les personnes handicapées et les personnes à l'extérieur des salles de scrutin de voter en ligne; représentation paritaire; responsabilisation des candidats envers les citoyens; stabilité; compromis; intégrité du vote; incitation à voter au moyen de crédit d'impôt pour les votants; participation accrue des jeunes; sensibilisation accrue des électeurs; création d'une culture électorale

Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas s'engager dans le processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)

Certains participants ont émis l'opinion qu'il était trop difficile pour les personnes handicapées de voter, que le système actuel a permis le vote stratégique et qu'un certain nombre de personnes ont délaissé la politique canadienne. Les participants avaient l'impression de ne pas être en mesure d'établir avec exactitude les raisons pour lesquelles les Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique, car eux représentent ceux qui se mobilisent.

En ce qui concerne l'augmentation de la participation électorale : vote obligatoire; vote en ligne; porte-à-porte; jour de scrutin la fin de semaine; jour de scrutin un jour de congé; sensibilisation de masse; responsabilisation des candidats envers les citoyens; diminution de l'âge requis pour voter; représentation régionale; médias sociaux; publicités non partisans visant à sensibiliser le peuple sur certaines questions; accessibilité; mesures visant à inciter les gens à voter; publication d'une liste contenant le nom des personnes qui n'ont pas voté; participation accrue des jeunes; Élections Canada devrait disposer de plus de moyens pour instaurer une culture électorale, éduquer les gens sur le fait de voter et pour inciter les gens à voter.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613-992-3150; télécopieur : 613-947-3089; ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)

Vote obligatoire	Pour : 51 Contre : 36
------------------	-----------------------

Pourquoi le recommander? Uniquement si aucune autre solution susmentionnée n'est possible; le vote obligatoire renforcera la participation électorale, ce qui est important. Voter, c'est notre devoir de citoyen. La sanction pour ne pas avoir voté devrait être du travail communautaire.

Pourquoi ne pas le recommander? Le privilège électoral devrait appartenir aux individus; force certaines personnes à voter pour l'un ou l'autre des candidats sans savoir pourquoi (*donkey voting*); récompense ceux qui votent, mais ne punit pas ceux qui s'abstiennent de voter; des personnes pourraient acheter le vote d'électeurs complaisants; une vraie démocratie n'a pas besoin du vote obligatoire; sensibiliser les gens sur l'importance de voter plutôt que de les obliger à le faire.

Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Vote en ligne	Pour : 58 Contre : 22
---------------	-----------------------

Pourquoi le recommander? Accessible n'importe où au Canada; plus grande participation en raison de la convivialité; permet de réduire la fraude électorale; permet d'assurer la participation malgré de mauvaises conditions climatiques; incite les jeunes à voter; permet aux gens qui se trouvent à l'étranger le jour du scrutin de voter.

Pourquoi ne pas le recommander? Problèmes liés à la sécurité (pirates informatiques, manipulation des votes); certaines personnes n'utilisent pas Internet.

D'autres sujets majeurs ont-ils été discutés par les participants? (c.-à-d. référendum, la représentation des femmes et des minorités, l'accessibilité, le taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Dans les commentaires à la suite de l'activité, on proposait notamment : organiser davantage de forums sociaux destinés aux jeunes; augmenter la fréquence des consultations communautaires; fournir un plus grand nombre de documents pour que les personnes n'aient plus à partager; accroître la durée de l'activité; embaucher des préposés et des placeurs plus sympathiques; envoyer l'information avant la tenue de la réunion (suggestion qui revenait le plus souvent); présentation sous forme de diapositives; un espace plus vaste; un plus grand nombre de tables; fournir des stylos; meilleure communication avec les partis politiques; faciliter une meilleure discussion de groupe; fournir les particularités et les détails de l'ordre du jour; fournir un plan de discussion; mieux éduquer sur le système électoral; les députés devraient organiser plus de visioconférences avec les électeurs.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET PRINCIPAUX COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS (limite suggérée : 1 000 mots)

Rapport sur les tables rondes

Chaque table disposait d'environ une minute pour discuter de ce qui suit : type de système; vote en ligne; vote obligatoire et autres observations

Numéro de table	Système privilégié et votes	Vote en ligne	Vote obligatoire	Autres observations ou raisons
1	RPM, mais pas contre le SMUT	Oui : pour les électeurs se trouvant à l'étranger ou les	Oui : pour augmenter le taux de participation	

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613-992-3150; télécopieur : 613-947-3089; ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

		militaires en service à l'étranger, malgré les risques	des électeurs	
2	SMUT, 1 pour VA; référendum avant le maintien du système	Non : non sécuritaire ou pas assez transparent	Non	
3	VA élimine le bipartisme		50/50 Pour : impression que chaque vote compte davantage Contre : menace notre démocratie	
4	RPM	Pas à l'échelle nationale : le fondement même de la démocratie, la sécurité et la transparence sont compromis. Exceptions : personnes handicapées et personnes se trouvant à l'étranger	Oui	
5	3 VUT; 4 RPM	50/50 Nul besoin du vote en ligne si le vote obligatoire est instauré. Exceptions : personnes se trouvant à l'étranger, communautés éloignées	50/50	Élections Canada devrait disposer de plus de moyens; les jeunes de 16-17 ans devraient être inscrits pour voter. Raisons : Responsabilisation, représentation, local au-delà de national
6	6 RPM : facile à comprendre, national et local, chaque vote compte; 1 SMUT	Oui : pour offrir plus de choix; sécurité pour prévenir toute manipulation par le gouvernement	NON : atténue l'incidence du vote des autres personnes; augmente l'apathie des votants	Faire voter les gens la fin de semaine Raisons : Représentation proportionnelle, responsabilisation, simplicité
7	Aucun consensus. Moins privilégié : SL fermée; la province entière pourrait ne plus être représentée et les petits partis deviendraient encore plus petits	OUI	OUI	Raisons : représentation locale; égalité des voix; un choix limité est mieux que pas de choix du tout

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613-992-3150; télécopieur : 613-947-3089; ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

8	4 VA; 1 SMU; 2 abstentions	OUI (4 oui contre 1 non)	NON (7 non contre 1 oui)	Raisons : plus grande participation électorale; diminution du contrôle exercé par les partis; proportionnalité; simplicité Commentaire : il y a très peu de jeunes ici
9	RPM	OUI	NON : veulent que les votants soient avertis, intéressés et plus sensibilisés	Raisons : moins de gouvernements majoritaires; meilleure coopération; égalité des voix; représentation locale
10	VA et RPM Préoccupés par le scrutin de liste sous la RPM; plus grande transparence	OUI	50/50 Oui : d'autres pays l'ont. Non : veulent que les votants s'informent; lors du référendum de 2008, la plupart des gens ne savaient pas grand-chose; comment offrir une option « ni un, ni l'autre »	Raisons : proportionnalité; augmenter le pouvoir des partis minoritaires
11	RPM : le public devrait avoir un rôle à jouer dans la composition des listes des partis	OUI : parce que nous sommes en 2016	OUI Réserves : il faut davantage sensibiliser les votants; responsabilité de vivre au pays; inconfortable avec l'idée d'une sanction financière aux personnes n'ayant pas voté; suggèrent plutôt des travaux communautaires	Raisons : tous les votes devraient compter; représentants locaux; faire de la place aux indépendants
12	RPM et VA	OUI : parce que nous n'avons pas été confrontés à de graves problèmes de piratage informatique	OUI : souhaitent qu'un crédit d'impôt serve de mesure incitative à voter	Raison : proportionnalité
13	4 RPM; 3 SL; 2 SMU	50/50 Contre : la brèche dans la vie privée liée à LinkedIn donnée comme	OUI : mesures pour inciter à voter; travaux communautaires comme une des	Raisons : chaque vote compte; améliorer l'éducation civique; mécanisme permettant de retirer

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613-992-3150; télécopieur : 613-947-3089; ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

		exemple; intervention étrangère	sanctions	un député pour mauvaise conduite (un processus formel de destitution); proportionnalité; besoin d'instaurer une culture électorale parmi les personnes qui se sentent exclues ou qui sont désintéressées
14	5 RPM; 3 SL; 1 SMU	Oui : mais doit être sécuritaire	NON : 5 OUI : 4	Observation : des membres d'écoles secondaires sont présents
15	3 VA; 2 RPM; 1 SL; 1 autre	OUI : pour encourager plus de personnes à voter	NON : un est pour, tous les autres sont contre	Raisons : inciter les personnes à voter; représentation proportionnelle
16	RPM	OUI : sérieux problèmes liés à la sécurité; si ces problèmes ne sont pas corrigés NON	OUI : voter, c'est sérieux et constitue un élément important de notre démocratie	Raisons : coopération; les gouvernements minoritaires ont de meilleurs bilans
17	Pas de SMUT	OUI : en parallèle au scrutin secret	Un jour de congé pour que tout le monde puisse voter	Élections Canada devraient faire faire des travaux supplémentaires. Raisons : chaque vote compte; plus de discussions et d'études; accroître la représentation des partis minoritaires
18	VA et RPM	OUI		Il est nécessaire de faire en sorte qu'il soit plus facile de voter pour l'ensemble des gens.
19	VUT mixte pour la représentation locale et SL pour la représentation nationale	NON : problèmes liés à la sécurité; les banques n'ont pas eu de problèmes majeurs, mais ont eu de petits soucis	NON : nous sommes dans un pays libre; nous pourrions récompenser ceux qui votent, mais AUCUNE sanction	Raisons : représentation locale; le député ne devrait pas avoir la responsabilité de représenter des communautés contre d'autres
20	3 RPM; 1 SL fermée; 1 VA	OUI : 3 NON : 2	OUI : 3 NON : 2	Raisons : mieux sensibiliser les votants Système actuel : ne représente pas les circonscriptions de façon appropriée
21	Ont proposé un nouveau système qui			

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613-992-3150; télécopieur : 613-947-3089; ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

	allie le SL et le SMUT			
Soumission du rapport au Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)				Date :
Signature du (de la) député(e) :		(Nom)		

Les rapports doivent être soumis aux greffiers du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que le présent document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613-992-3150; télécopieur : 613-947-3089; ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016